

# Actes d'Autun

*Université d'été - 1ère édition - 2024*



**LABORATOIRE**  
*de*  
**la RÉPUBLIQUE**

Collectif

ACTES D'AUTUN

Université d'été – 1<sup>ère</sup> édition – 2024

04/12/2024 – Le Laboratoire de la République

# Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
AVANT-PROPOS.....	4
Composition des Ateliers par ordre alphabétique .....	6
Atelier « République indivisible » : L'unité de la République en danger.....	9
Atelier « République sociale » : Évolution du travail : quels nouveaux enjeux ?.....	13
Atelier « République démocratique » : Quel avenir institutionnel pour la Vème République après les élections législatives de 2024 ? .....	17
Atelier « République Laïque » : La laïcité face aux défis modernes.....	21
Atelier « Démographie et immigration » : Les défis démographiques et migratoires en Europe et en France.....	25
Atelier « Défi Environnemental » : Le changement climatique et la crise de la biodiversité, enjeux de sécurité.....	29
Atelier « Défi Géopolitique » : L'Europe dans le monde.....	33
Atelier « Défense » : Le sens de la Défense.....	37
Atelier « Défi Technologique » : Quel impact du numérique sur les principes de la République ?.....	41
Atelier « Économie » : Plus de production et d'emplois pour plus de pouvoir d'achat.....	45

## REMERCIEMENTS

Cette première édition de l'université d'été du Laboratoire de la République n'aurait pu voir le jour sans les contributions précieuses de tous les membres de nos commissions ainsi que de nos intervenants extérieurs – trop nombreux pour être tous cités ici – qui nous ont fait l'honneur de leur présence et qui ont animé avec brio les discussions collectives.

Que soient remerciés la ville d'Autun, son maire, Vincent CHAUVET et toute ses employés municipaux pour leur accueil chaleureux et leur soutien logistique, la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, la Sancti Foundation, LR Communicability ainsi que Évelyne LEVALLOIS, propriétaire de la librairie La Promesse de l'Aube.

Merci à tous nos bénévoles, notamment Annie BOULAS, Sophie DROUHIN, Sylvie LAFAY et Bruno BLOCH pour leur implication de tous les instants.

Merci à tous les jeunes qui ont apporté leur énergie et leur vision, spécifiquement Antonin GUILLON, Charlotte BOUTHEROUÉ-DESMARAIS, Loyal PAGES, Ruoshui TAN, Nicolas VAN DOORN.

Enfin, un merci tout particulier à Erévan REBEYROTTE qui a rendu cette université d'été possible ainsi qu'à toute sa famille qui a été d'un soutien inestimable, à Éric CLAIREFOND qui a travaillé pour faire aboutir ce beau projet, à Christine SZYMANKIEWICZ pour son intelligence et pour avoir été à l'impulsion de ce petit carnet, à Pierre RAMEL pour son implication sans faille, à Louis VERMANDER pour la rédaction de ces actes et à Frédéric WEHRLE pour ses relectures attentives et patientes.

## AVANT-PROPOS

Du 29 au 31 août, l'Université d'été du Laboratoire de la République a pris ses quartiers à Autun, au cœur de la Bourgogne. Ouverte à tous, cette première édition était placée sous le signe de la jeunesse et de l'égalité des territoires.

Pouvait-on imaginer réunir à Autun, en plein cœur de la Bourgogne, à la fin d'été et pendant trois jours entiers plus de 600 personnes venues débattre de l'avenir de notre République ? A l'heure où les Cassandre se lamentent du désintéressement des Français pour le débat public et prédisent le dépérissement de la vie démocratique, ces trois jours de débat et de tables rondes ont été la manifestation réjouissante de la vitalité de notre République.

Alors comment expliquer ce succès populaire ? Peut-être est-il représentatif de ce que cherchent une grande partie des Français : un dialogue modéré, intelligent et sans fard sur tous les thèmes qui sont devenus depuis quelques années la chasse gardée des deux extrêmes : l'immigration, la laïcité, la crise écologique...

Cette université d'été a été le premier jalon d'une dynamique que le Laboratoire de la République entend bien poursuivre : réarmer conceptuellement le camp de la modération pour pouvoir affronter au mieux les défis de demain, sans céder aux tentations liberticides de l'extrême-gauche ou au populisme facile de l'extrême-droite. Ce chemin est le plus ardu : il demande sans cesse de remettre en question nos savoirs, tout en restant fidèle à nos convictions profondes d'une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Ce petit livret ne saurait évidemment bien retranscrire la richesse et la complexité des discussions qui ont eu lieu dans

les ateliers et autres tables rondes. Il permettra néanmoins à ceux qui ont participé d'avoir une modeste trace écrite de leurs échanges, et à ceux qui n'ont pu se joindre à nous d'avoir un aperçu de la dynamique initiée par le Laboratoire de la République en 2024 ... et de préparer au mieux Autun 2025 !

Jean-Michel Blanquer,  
Président du Laboratoire de la République

## **Composition des Ateliers par ordre alphabétique**

**Atelier Défi Géopolitique :** Yasmina ASRARGUIS, chercheuse spécialiste Moyen-Orient ; Michel FAURE, ancien grand reporter ; Christian LEQUESNE, ancien directeur du CERI et professeur de science politique à Sciences Po Paris ; Richard NARICH, ancien ambassadeur de France.

**Atelier République Démocratique :** Jean-Philippe DEROSIER, professeur de droit public à l'Université de Lille, spécialiste de droit constitutionnel, membre de l'Institut universitaire de France ; Clément GAUBARD, doctorant ; Alain LAQUIÈZE, doyen de la Faculté de droit, d'économie et de gestion, Université Paris Cité, professeur de droit public ; Bertrand MATHIEU, professeur émérite de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; Beverley TOUDIC, docteur en droit public.

**Atelier Défi Technologique :** Etienne KLEIN, physicien et philosophe des sciences ; Thierry TABOY, membre fondateur et membre du conseil d'administration du collectif Impact AI, Directeur Responsable programme Digital Society, Orange RSE Groupe ; Sophie VANNIER, présidente de La Ruche.

**Atelier Défense :** Sébastien FIEGENWAL, capitaine de frégate ; Loïc FINAZ, vice-amiral, ancien directeur de l'Ecole de Guerre, fondateur de la Fondation de la Mer ; Séverine HAMEL, lieutenant-colonel de gendarmerie ; Yoann MULOT, lieutenant-colonel de l'armée de terre ; Jonathan PAGLIALUNGA capitaine de frégate.

**Atelier Démographie et Immigration :** Fernand GONTIER, directeur honoraire des services actifs de la police nationale ; Nicolas POUVREAU-MONTI, directeur général de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie.

**Atelier République Indivisible :** Benjamin MOREL, maître de conférences en droit public à l'université Paris II ; Shannon SEBAN, élue à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ; Michel SEELIG, universitaire, administrateur national de l'association EGALE (Égalité-Laïcité-Europe) et du Comité Laïcité République ; Mario STASI, président de la LICRA ; Michel VERGE-FRANCESCI, professeur des universités, spécialiste de l'histoire de la Corse.

**Atelier Économie :** Emmanuel COMBE, économiste, professeur à l'Université Paris I ; Denis FERRAND, directeur général du Centre de recherches pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises ; Yves JEGO, ancien secrétaire d'État chargé de l'Outre-Mer ; Jean-Louis MUCCHIELLI, professeur honoraire de sciences économiques, ancien directeur général de l'enseignement supérieur ; Raymond ZEKPA, directeur général d'Autunois Morvan Développement Formation.

**Atelier Défi Environnemental :** Guillaume SAINTENY, président du Plan Bleu ; Jean-Michel VALANTIN, docteur en études stratégiques, spécialiste des effets géopolitiques de la crise environnementale et de l'intelligence artificielle.

**Atelier République Laïque :** Théa AUGOULA, étudiante en théorie politique à l'École de recherche de Sciences Po Paris ; Florence BERGEAUD-BLACKER, anthropologue CNRS, directrice du centre européen de recherche et d'information sur le frérisme ; Peggy BRIONNE, DRH groupe Caisse d'Épargne Hauts-de-France ; Fatiha CHIKHR, professeur d'histoire-géographie ; Catherine DUBOSCQ, adjointe au directeur de l'inspection général région Île-de-France ; Michel LALANDE, préfet honoraire et conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes ; Pierre-Henri

TAVOILLOT, maître de conférences en philosophie à la faculté des lettres de Sorbonne.

**Atelier République Sociale :** Marika BRET, présidente du Printemps républicain ; Sascha KETTLER, directeur général de Michelin, site de Blanzay ; Jean-Claude MAILLY, ancien secrétaire général de Force Ouvrière ; Louis-Charles VIOSSAT, ancien conseiller social de Dominique de Villepin.

## **Atelier « République indivisible » : L'unité de la République en danger ?**

*L'article 1er de la Constitution dispose que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». L'indivisibilité est donc bien le premier qualificatif apposé à la République. C'est aussi le plus oublié, le plus galvaudé. On l'a souvent réduit à un sens territorial tout en s'en écartant, le jugeant porteur d'un jacobinisme suranné. Pourtant, ce n'est pas un hasard si l'un des premiers décrets de la Convention girondine fut de déclarer indivisible une jeune République qui venait de proclamer l'égalité des citoyens et l'universalité des droits. Aujourd'hui, les nouveaux ethnorégionalismes viennent fragiliser ce principe premier.*

### **I. Constats et enjeux**

#### **Décentralisation contre ethnorégionalisme**

L'indivisibilité de la République se pose d'abord d'un point de vue territorial. Il faut à cet égard différencier trois concepts. D'abord, la décentralisation, qui a toute sa place en République et qui correspond à une démocratisation des politiques publiques. Ensuite, ce que Simone Weil nomme les petites patries. Les identités locales n'ont jamais été les ennemies de la République. La culture française est d'abord le fruit de leur dialogue et de leur confusion, le long de frontières floues et poreuses entre lesquelles circulent des mots et des idées. Enfin, l'ethnorégionalisme, qui est une réification des identités locales, souvent très récentes, contre la République. Au tournant des XIXe et XXe siècles, des entrepreneurs identitaires ont pris le parti de définir ce qu'était la Bretagne, l'Alsace, la Corse... Le drapeau breton est ainsi une fabrication de Morvan Marchal, sur le modèle du

drapeau américain, collaborateur du journal *Je suis partout* pendant la guerre. Le drapeau basque a été créé par Sabino Arana, qui jugeait qu'il ne fallait pas corrompre le sang basque par des mariages en dehors de la communauté ethnique.

L'indivisibilité de la République se pose aussi du point de vue linguistique. Dans les années 1920, les langues furent également transformées. Le breton, par exemple, a été expurgé de tout apport du français et du latin, et son vocabulaire comblé par des mots gallois pour remplacer les termes manquants. Les grands réformateurs, étant francophones, ont plaqué des structures idiomatiques françaises en utilisant des mots bretons et gallois, créant ainsi une langue souvent incompréhensible pour les natifs à qui ils souhaitaient réapprendre à parler. Au-delà de la langue, c'est une reconstruction de l'histoire qui présente chaque région comme étant en lutte permanente contre la France, perçue par définition comme une nation impérialiste et coloniale. On confond ainsi, dans des récits mythiques, histoire et idéologie.

Ce kit identitaire s'est peu à peu imposé comme la réalité perçue de ces régions, alors que les derniers locuteurs authentiques disparaissaient. Son imposition s'est même faite au détriment des langues régionales. Ainsi, on enseigne aujourd'hui le breton à Rennes ou à Nantes à la place du gallo, la langue régionale réellement parlée historiquement sur ces territoires.

## **Le succès de l'ethnorégionalisme**

Comment comprendre le succès de l'ethnorégionalisme ? Ce dernier n'est qu'une forme singulière de communautarisme. Dans un monde où le sens semble avoir déserté et où l'appartenance à une communauté de citoyens à travers une nation politique est mal vue, car elle implique de porter le poids d'une histoire forcément infâme et criminelle, l'individu connaît un mal identitaire. Dans nos banlieues, cela se traduit par un repli sur une identité religieuse ou une idéalisation du pays des parents. Pour des jeunes en Bretagne, Alsace, Corse ou au Pays basque, l'identité régionale joue le même rôle. Il s'agit d'une construction fondamentalement individuelle visant à satisfaire une quête identitaire en se construisant contre une République perçue comme, par définition, oppressive du libre choix de l'individu de s'inscrire dans une histoire fausse mais singulière.

## **II. Pistes et solutions**

### **Revenir à l'universalisme**

Face à cela, il faut revenir à ce qui fonde l'indivisibilité de la République. La notion a tout à voir avec l'universalisme. La République ne reconnaît que des citoyens. Elle ne reconnaît aucune communauté. Aucun individu ne peut se revendiquer d'une culture ou d'une religion pour exiger qu'on adapte l'enseignement, ou qu'on modifie l'offre de services publics. Ces dernières années, la notion de décentralisation a cédé la place à celle de différenciation territoriale. En matière de décentralisation, les modèles symétriques sont stables. En Allemagne, pays fédéral très décentralisé, chaque Land a les mêmes pouvoirs que ses voisins. Les modèles asymétriques sont, en revanche, instables car, en liant identité,

compétences et statuts, ils créent les conditions d'une concurrence identitaire.

Aujourd'hui, certains Corses prennent la Nouvelle-Calédonie comme modèle, bien que celui-ci ne soit absolument pas transposable à la Corse. En Nouvelle-Calédonie, rappelons-le, le suffrage universel a été abandonné, le territoire n'est pas membre de l'Union européenne, et la monnaie est le franc pacifique. Cette référence ne s'impose que pour souligner le souhait d'accorder à la Corse le maximum d'autonomie envisageable. Les Bretons et les Alsaciens, attirés par le modèle corse, qui a la plus grande autonomie en métropole, veulent copier un régime pensé explicitement pour une "île-montagne" méditerranéenne. Cette concurrence identitaire ne peut être que fatale à la République.

D'un point de vue territorial, elle implique de maintenir un modèle symétrique et de rejeter les statuts particuliers ou, pire, comme ce fut envisagé dans les négociations de 2023 relatives au statut de la Corse, d'une « communauté culturelle » au sein de la Constitution. Si la République cesse d'être universaliste et reconnaît une communauté en rompant l'indivisibilité, alors elle se condamne à les reconnaître toutes et à devenir communautariste ; ou bien elle décide de n'en reconnaître que certaines, et ce faisant, accepte de les hiérarchiser. Hiérarchiser des communautés, c'est la définition juridique du racisme. Ce n'est donc pas pour rien que l'indivisibilité est le premier qualificatif de notre République. Sans elle, c'est son fondement même qui est emporté.

## **Atelier « République sociale » : Évolution du travail : quels nouveaux enjeux ?**

*Les nouvelles formes d'emploi demandent à repenser le droit social afin de garantir à la fois protection sociale et flexibilité économique. La désindustrialisation, la fragmentation des emplois, la polarisation du marché du travail et les révolutions numériques et climatiques mettent à rude épreuve l'Etat-Social, accentuant le fossé entre les attentes des salariés et la réalité des conditions de travail et de rémunération.*

### **I. Constat et enjeux**

Le droit du travail fait face à de nombreux défis et doit s'adapter aux nouvelles formes d'emploi, afin de garantir à la fois protection sociale et flexibilité économique. Les bouleversements majeurs que subit le monde du travail, tels que la désindustrialisation, la fragmentation des emplois, la polarisation du marché du travail, ainsi que les révolutions numérique et climatique creusent un fossé toujours plus grand entre les attentes des salariés et la réalité des conditions de travail et de rémunérations.

### **Dialogue social : une leçon allemande ?**

Une analyse comparative du dialogue social en France et en Allemagne a permis de mettre en exergue les différences culturelles et historiques qui influencent la manière dont le dialogue social est perçu et pratiqué dans ces deux pays. Si la France a été un acteur clé dans les révolutions sociales et les luttes pour les droits des travailleurs, elle reste paradoxalement attachée à l'autorité, comme à la figure historique du roi. Cette tendance se manifeste encore aujourd'hui à travers la forte centralisation du pouvoir et les relations souvent conflictuelles entre les institutions et les

citoyens, ce qui impacte la qualité du dialogue social. Le modèle français est souvent marqué par une confrontation entre les acteurs sociaux et les pouvoirs publics, où la négociation est perçue davantage comme un rapport de force que comme une recherche de consensus. La culture allemande repose pour sa part sur la cogestion et la participation collective. En Allemagne, le dialogue social est ancré dans une tradition de coopération entre syndicats, employeurs et institutions, et favorisée par un modèle de relations sociales où le consensus est recherché activement.

Le dialogue social n'est pas une fin en soi, mais un outil puissant pour relever les défis contemporains, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux. Le dialogue social est un outil précieux, non seulement pour améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des salariés, mais aussi pour renforcer la compétitivité des entreprises. Il faut nous diriger vers une adaptation des pratiques françaises, en reconnaissant la nécessité de prendre en compte les spécificités culturelles propres à chaque pays.

### **Le dialogue social dans tous ses états**

Au cours des dernières années, on a constaté une dégradation préoccupante des relations sociales due en grande partie à une perte de confiance mutuelle entre pouvoirs publics et partenaires sociaux. Ce climat de méfiance a affaibli la qualité du dialogue social en France, rendant plus difficile la recherche de compromis et la résolution des conflits.

Il est crucial de distinguer clairement les différentes formes de dialogue social, à savoir les consultations, les concertations et les négociations, pour pouvoir le restaurer au mieux. Chacune de ces procédures joue un rôle spécifique mais elles sont trop souvent confondues ou mal utilisées. La

consultation implique une demande d'avis des syndicats ou des représentants des salariés, sans engagement des parties prenantes à un résultat commun, tandis que la concertation repose sur un échange d'idées visant à rapprocher les positions. La négociation, quant à elle, est un processus plus formel, destiné à aboutir à des accords concrets entre employeurs et employés.

## **II. Pistes et solutions**

Pour remédier à cette situation problématique pour l'économie et la société française, plusieurs pistes existent.

De façon générale, il convient d'effectuer un redéploiement ou une réingénierie de l'État providence, en ciblant mieux les plus vulnérables, en mettant davantage l'accent sur la lutte contre la pauvreté laborieuse et en recréant de véritables incitations à accroître la quotité de travail. Une pause législative en matière de droit du travail est aussi souhaitable...

Les pouvoirs publics doivent montrer qu'ils font désormais confiance dans le dialogue social et ses acteurs. Il faut renforcer le dialogue social à tous les niveaux, notamment au sein des entreprises et des branches professionnelles. Cela passe également par l'amélioration de la présence des syndicats au plus près des salariés dans l'entreprise. Mais il faut également que les syndicats sachent mieux prendre en compte les nouvelles réalités du monde du travail (indépendance, intelligence artificielle, plateformes, sous-traitance...) afin de répondre aux nouveaux besoins.

Il est aussi crucial de renforcer la prévention, non seulement pour les accidents du travail, mais aussi pour les risques psychosociaux. Les menaces et pressions, dans des environnements comme celui de la presse, créent une charge

mentale élevée pour les salariés. Plus généralement, il faut viser une prise en compte plus globale du bien-être des employés, en insistant sur le lien entre sécurité physique, sécurité psychologique et amélioration des conditions de travail.

## **Atelier « République démocratique » : Quel avenir institutionnel pour la Vème République après les élections législatives de 2024 ?**

*Provoquées par une dissolution surprise de l'Assemblée nationale, les élections législatives de 2024 ouvrent une période d'incertitude politique et institutionnelle que n'avait sans doute jamais connue la Vème République. Pour la première fois, des élections législatives n'ont pas opéré de clarification politique : aucune majorité parlementaire évidente n'est sortie du résultat des urnes. Ce fait politique majeur nous invite à repenser l'exercice et le cadre institutionnel ; la dissolution ayant entraîné des conséquences immédiates et pour l'avenir.*

### **I. Constat et enjeux**

#### **Les effets de la dissolution sur le cadre institutionnel**

La dissolution de l'Assemblée nationale du 9 juin 2024 constitue en premier lieu l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire reconnu au Président de la République prévu à l'article 12 de la Constitution du 4 octobre 1958. En rupture avec la présidence Jules Grévy, l'exercice de ce droit de dissolution constitue d'abord un signe de vitalité du régime de la Vème République. Force est de constater néanmoins qu'elle a profondément fait basculer l'échiquier politique au point de faire encourir aux institutions une instabilité inédite depuis plusieurs décennies, qu'elle émane de l'Assemblée ou du gouvernement.

#### **L'Assemblée nationale déstabilisée**

L'Assemblée nationale est aujourd'hui partagée en trois blocs disposant d'un nombre de sièges sensiblement équivalent : aucun d'entre eux n'est en mesure de disposer, à lui seul, d'une majorité solide ; l'entente entre deux blocs,

pour disposer d'une majorité absolue, n'apparaît pas davantage réalisable. En outre, les premières séances de la nouvelle Assemblée, réunie à partir du 18 juillet 2024, ont témoigné de l'impossibilité d'un accord minimal entre les groupes politiques pour assurer le respect du pluralisme et des minorités au sein du bureau de l'Assemblée, en conformité avec la lettre de son Règlement, mais allant à l'encontre d'une pratique constamment suivie.

On peut également noter que, depuis le deuxième tour des élections législatives, cinquante et un jours se sont écoulés entre la démission du gouvernement Attal et la nomination du gouvernement Barnier, véritable errance institutionnelle. Voilà autant de phénomènes inédits pour la Vème République qui conduisent un certain nombre de commentateurs à parler d'une France ingouvernable et à agiter le spectre d'une crise de régime.

### **Vers une « ingouvernabilité » française ?**

La dissolution a entraîné une redéfinition du paysage politique français et interroge dès lors quant à la nécessité de modifier la Constitution du 4 octobre 1958, 16 ans après la réforme constitutionnelle majeure du 23 juillet 2008. Le constat, à ce stade, est assez clair : une tripolarisation de la vie politique française qui s'accompagne d'une radicalisation des programmes des partis politiques et des opinions de leurs dirigeants. Une question se pose immédiatement : est-il possible qu'une coalition des forces politiques modérées se fasse jour, afin de soutenir un gouvernement et de confiner les partis extrêmes à la marge du jeu, sur le modèle de ce qu'on appelait jadis « la concentration républicaine » ou « la Troisième force » ? Et si cette hypothèse ne semble pas réalisable à court terme, laissant augurer d'une année politique chaotique avant une éventuelle nouvelle dissolution de l'Assemblée, une interrogation centrale se présente : l'absence de la formation d'une majorité parlementaire

stable est-elle le symptôme d'un dérèglement des institutions de la Vème République ?

### **Crise de confiance**

Ces évènements sont avant tout le symptôme d'une crise de confiance envers l'action politique et envers les élus, le constat étant fait que le politique n'a plus qu'une marge réduite pour agir sur le réel. Tout cela a sans conteste conduit à un sentiment de « mal représentation », formule qui a été utilisée à de nombreuses reprises, autant par les spécialistes que par le public, mais dont on a compris, par les échanges, qu'elle ne tient pas seulement de la simple inadaptation de l'offre partisane actuelle au corps électoral. Tout porte à croire que les électeurs n'ont pas confiance dans leurs élus parce que ces derniers, à plusieurs reprises, n'ont plus eu confiance dans le peuple, comme en témoigne le contournement parlementaire du référendum de 2005. La crise de confiance est donc mutuelle entre les électeurs et les élus, ce qui accentue le malaise démocratique. Si la France est loin d'être la seule démocratie en Europe à connaître ce phénomène, elle en est tout particulièrement affectée. D'où la nécessité de tenter d'identifier des solutions à cette crise.

## **II. Pistes et solutions**

### **Réformer la Constitution ?**

La Vème République avait fonctionné jusqu'ici comme une machine à produire de la majorité : c'était ce qu'on appelait le « fait majoritaire ». Ce n'est plus actuellement le cas. La résilience de la Constitution de 1958 est, une nouvelle fois, mise à l'épreuve après mai 1968, 1969 (des institutions qui fonctionnent de manière nouvelle sans leur fondateur), 1981 (la première alternance politique), 1986 (la première cohabitation), 1997 (la première dissolution dont les résultats aux législatives se retournent contre son initiateur) et 2000-2001 (nouveau calendrier électoral des législatives). Il s'agit donc de définir s'il s'agit d'une nouvelle crise

politique ou d'une véritable crise institutionnelle. En d'autres termes, la confusion politique actuelle est-elle le résultat d'une inadaptation de la Constitution aux conditions de la société française et une part de la réponse à la crise politique que nous connaissons tiendrait-elle dans des réponses institutionnelles (réforme du mode de scrutin aux élections législatives, durée du mandat et modification des prérogatives du chef de l'État, rôle du Premier ministre et pouvoirs de l'Assemblée, élargissement du champ d'application du référendum par exemple) ?

Dans une telle éventualité, il faudrait s'interroger sur la pertinence et la faisabilité de telles réformes. À moins qu'il ne faille identifier prioritairement les dysfonctionnements actuels dans une crise des mœurs politiques et des structures partisans, ainsi que dans les incertitudes de ce que recouvre aujourd'hui le vivre-ensemble. Auquel cas il apparaîtrait urgent de réfléchir à un discours réexaminant ce que sont et ce que peuvent recouvrir aujourd'hui les principes et les valeurs de la République démocratique à la française.

## **Atelier « République Laïque » : La laïcité face aux défis modernes**

*La Constitution de la Vème République fait de la laïcité un principe fondamental de notre droit. Dans ce contexte comment l'affirmer et le préserver par l'éducation des élèves, la formation des enseignants, le déploiement de référents en milieu scolaire, bien sûr, mais aussi et bien au-delà par son partage dans l'ensemble des milieux professionnels ?*

### **I. Constat et enjeux**

#### **Les défis auxquels est confrontée la laïcité**

Le premier est sa définition, la laïcité n'est pas une idéologie, pas davantage qu'un dogme au service de quelque fondamentalisme que ce soit. La laïcité est un principe, qui figure au nombre des droits et libertés que la Constitution garantit. Il en résulte la neutralité de l'État. Il en résulte également que la République ne reconnaît aucun culte. Le deuxième est l'acceptation des trois sphères à l'intérieur desquelles le déploiement de la laïcité intervient selon une géométrie variable : la sphère privée où la liberté de conscience l'emporte ; la sphère civile ou sociale où la discrétion est de rigueur ; la sphère publique où la neutralité est la règle.

Sa compréhension tend aussi à se différencier de plus en plus ; elle est désormais partagée entre une lecture multiculturaliste courante chez les Anglo-Saxons et une frange croissante de la jeunesse en France, et une lecture dite républicaine pour qui la laïcité transcende la société et est synonyme d'émancipation individuelle et collective. La question vestimentaire constitue l'une des illustrations de la

controverse, depuis plus de trente ans, entre ces deux lectures.

## **II. Pistes et solutions**

### **Les champs à forte sensibilité dans le déploiement de la laïcité**

#### **L'école**

L'affaire de Creil de 1989 a laissé des traces profondes comme en ont témoigné les débats parfois vifs au sein de l'atelier pouvant laisser penser à certains que l'atelier inscrivait ses travaux dans une lecture islamophobe de la laïcité. Il n'en était rien si ce n'est ce double constat élémentaire et selon lequel la majorité des entorses à la laïcité en milieu scolaire procède principalement d'élèves et/ou de parents revendiquant la primauté de leur religion sur la laïcité et donc le droit de pouvoir afficher publiquement – en particulier par l'habillement - leur orientation religieuse.

Cette opposition frontale ne faiblit pas ; elle faiblit d'autant moins que le respect de la règle républicaine par son application stricte n'est pas assuré aujourd'hui par une législation et une jurisprudence jugée encore trop floues malgré les apports de la loi de 2004. Pourtant il y a urgence à agir sur l'effet dévastateur dans la vie politique française de cette opposition frontale dans la lecture de la laïcité.

#### **Le sport**

Les JO de Paris de Paris ont été l'occasion d'éclairer les conditions très incertaines dans lesquelles était mise en œuvre la laïcité dans le sport.

La laïcité demeure la grande inconnue de la charte olympique jusqu'au milieu des années 70. Après le poing levé à Mexico aux JO de 1968 puis l'attentat contre les sportifs israéliens à Munich en 1972, le CIO affirme la neutralité des JO même si, depuis le milieu des années 90, leur déroulé est régulièrement émaillé par des infractions à ce principe de neutralité et ceux de Paris n'y ont pas échappé. Dans ce contexte international incertain, en France le droit du sport est selon les fédérations, très variable : en handball le voile est autorisé en compétition, en rugby également mais pas en football ou en basketball.

Il y a 120 fédérations sportives agréées en France et autant de règles d'application différentes. Cet éclatement du droit, peut s'illustrer à travers l'exemple suivant : une jeune fille fait du handball en EPS à 14h dans son établissement scolaire ; elle ne porte pas de voile sur le terrain puisque cela se passe dans le cadre de l'école. A 18h, le gymnase est prêté au club de handball de la ville. Elle revient alors dans le même gymnase où elle retrouve son entraîneur qui était son professeur quatre heures avant et là, elle peut porter le voile. Quant à sa sœur qui pratique le basketball, elle ne peut pas le porter dans les deux cas. La question du droit opposable et de son unité doit devenir centrale, de même que le contrôle de sa mise en œuvre !

## **L'entreprise**

L'entreprise est un lieu social où les salariés viennent travailler avec leurs opinions et leurs convictions ; ils y partagent une partie de leur vie. La laïcité ne peut s'y décliner comme dans l'espace public. En revanche la discrétion comme expression de la tolérance, doit prévaloir. Des pratiques managériales s'emparent de cette question en

entreprise- qu'elles soient publiques ou privées- afin, par exemple, que le règlement intérieur traite de la question de la neutralité en milieu professionnel. Pour autant le droit opposable dans ce domaine est interrogé quant à sa portée exacte. La loi doit-elle évoluer pour aller jusqu'à interdire le port de signes religieux dans tous les espaces qu'ils soient publics ou professionnels ? D'autres sources du droit social peuvent-elles être mobilisées (accords interprofessionnels, accords de branche...) pour traiter spécifiquement de cette question ?

La connaissance du droit de la laïcité, son partage, les conditions de son déploiement et leur évaluation régulière, sont autant de points essentiels sur lesquels il faut travailler tant les divergences d'approche selon les générations et les conditions sociales peuvent être vives. Le dialogue entre les générations et les sensibilités est la condition *sine qua none* d'une laïcité apaisée et réenchantée.

## **Atelier « Démographie et immigration » : Les défis démographiques et migratoires en Europe et en France**

*Face à une démographie vieillissante en Europe et une forte croissance de la population en Afrique, comment les politiques migratoires et d'intégration peuvent-elles répondre aux défis d'intégration et de cohésion sociale sans compromettre l'équilibre démographique et économique ?*

### **I. Constat et enjeux**

#### **L'hiver démographique européen face à la croissance démographique de l'Afrique**

Le « vieillissement démographique » est un constat préoccupant en Europe, marqué par des taux de fécondité sous le seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme). La France, longtemps considérée comme une exception démographique est aussi frappée par ce phénomène. Cependant cette baisse générale de la natalité recouvre des tendances différenciées, voire contraires suivant les populations. Ainsi, depuis l'an 2000, le nombre annuel de naissances issues de deux parents nés en France a diminué de 22% ; dans le même temps, les naissances issues d'au moins un parent né hors-UE ont augmenté de 40%, et celles issues de deux parents nés hors-UE ont augmenté de 72%. De telles trajectoires posent évidemment la question de l'intégration.

En parallèle, l'Afrique connaît une explosion démographique, sa population ayant doublé depuis 1990 et devant atteindre 2,4 milliards d'habitants d'ici à 2050, dont une majorité de jeunes. Ce contraste génère des flux migratoires importants vers l'Europe, en quête de meilleures perspectives économiques, soulignant l'asymétrie entre le continent le

plus âgé et l'un des plus jeunes, avec des écarts marqués de développement économique.

### **L'accélération des flux migratoires : un défi à relever au niveau Européen**

Les flux migratoires vers l'Europe, et en particulier la France, se sont accélérés de manière inédite. Entre 2013 et 2023, l'Union européenne a reçu 8 millions de premières demandes d'asile, soit l'équivalent démographique d'un nouvel État membre composé entièrement de demandeurs d'asile. Cette évolution est soutenue par des niveaux élevés d'immigration, posant des défis d'intégration économique et sociale. Le nombre de titres de séjour, de demandes d'asile, et de bénéficiaires de l'aide médicale d'État a triplé en vingt ans, accentuant la pression sur les structures d'accueil.

### **Les enjeux d'intégration économique et sociale**

Les difficultés d'intégration sont particulièrement marquées pour les populations immigrées extra européennes. En 2020, seul 51,7 % de cette population occupait un emploi en France, un taux inférieur de 14 points à celui des citoyens français, tandis que près de la moitié vivait sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire quatre fois plus que les citoyens français (11,5 %). Les jeunes issus de l'immigration rencontrent également des obstacles persistants, avec un taux de jeunes ni en emploi ni en formation parmi les plus élevés d'Europe. Ces défis d'intégration économique et sociale révèlent les limites des politiques républicaines d'accueil et d'inclusion, poussant à reconsidérer les approches pour maintenir la cohésion sociale et la sécurité.

## **II. Pistes et solutions**

### **Un renforcement des frontières et la nécessité d'une politique européenne cohérente**

Pour mieux contrôler les flux migratoires, les frontières extérieures de l'Europe, principalement maritimes, doivent faire l'objet d'une vigilance accrue. Cependant, les dispositifs, tels que Frontex, restent encore insuffisamment efficaces dans les missions de contrôle. La coopération internationale avec les pays tiers doit également être développée et renforcée.

La persistance des mouvements secondaires au sein de l'Union complique le contrôle des frontières intérieures, mettant en lumière les différences législatives en matière d'accueil entre les États membres. La France doit jouer un rôle clé pour promouvoir l'efficacité des contrôles frontaliers nationaux, améliorer les réponses en matière de retour et pousser vers une harmonisation des politiques migratoires.

### **Une réflexion sur l'organisation Interne pour améliorer la gestion migratoire**

La France doit aussi repenser son propre cadre administratif pour améliorer l'efficacité des mesures d'éloignement des étrangers en situation irrégulière, le contrôle à ses frontières extérieures et intérieures, la lutte contre l'immigration irrégulière sur son territoire et des fraudes associées. Cela inclut la révision des procédures administratives, la coordination interministérielle et l'optimisation des moyens matériels et humains pour faire face à l'immigration irrégulière. La question de la gestion des déboutés du droit d'asile, des faux mineurs isolés, et des étrangers condamnés sortants de prison ou visés par une obligation de quitter le

territoire français pèse également sur les ressources nationales et la perception globale d'impuissance publique.

### **Trois axes pour agir efficacement**

La question de l'immigration doit donc être traitée en gardant à l'esprit trois grandes lignes d'action :

- Renforcer la légitimité démocratique dans les décisions migratoires en desserrant les contraintes des conventions internationales pour permettre à la France de maîtriser les flux entrants.
- Accroître l'effectivité des lois à travers un renforcement des moyens de contrôle aux frontières et d'éloignement des étrangers en situation irrégulière.
- Accueillir moins pour accueillir mieux en repensant les politiques d'intégration et familiales afin de rebâtir la cohésion nationale et répondre aux défis démographiques et migratoires.

## **Atelier « Défi Environnemental » : Le changement climatique et la crise de la biodiversité, enjeux de sécurité**

*Alors que le changement climatique s'impose comme le défi du siècle, la crise de la biodiversité est souvent un impensé dans le débat public. Or, l'interdépendance entre crise bioclimatique et déséquilibres géopolitiques fait de cette crise une priorité sécuritaire mondiale.*

### **I. Constat et enjeux**

#### **Les sociétés contemporaines, immergées dans la crise planétaire**

Le climat et de la biodiversité sont des supports fondamentaux de la vie sur Terre. Or, les modes de développement des sociétés contemporaines induisent une crise très profonde des équilibres bioclimatiques. Il s'ensuit une destruction exponentielle du tissu du vivant et une hausse toujours plus rapide des températures globales. Ce double déséquilibre fait émerger des risques et des crises qui sont à la fois globaux et locaux, en menaçant les conditions de vie de régions continentales entières. En 2015, le Stockholm Resiliency Centre mettait en évidence que le franchissement des seuils d'équilibre du climat et de la biodiversité pourrait « entraîner le système terrestre vers un nouvel état », auquel l'humanité ne sera pas adaptée.

En d'autres termes, le risque très élevé de sixième extinction combiné à l'emballement climatique est une menace systémique, dont les conséquences se transfèrent à l'ensemble des sociétés ainsi qu'à leurs conditions même d'existence. Cette situation s'actualise sous la forme d'une

mise sous pression constante, toujours plus forte, à l'image de la fragilisation de l'état des sols et la perturbation du cycle de l'eau et par la multiplication et l'intensification des évènements climatiques extrêmes.

### **De la crise bioclimatique à la crise sécuritaire**

Comme la crise bioclimatique s'exerce de façon différenciée sur les différentes régions du globe, elle intensifie les déséquilibres géopolitiques et sécuritaires. Le risque bioclimatique intensifie ainsi le risque géopolitique et sécuritaire. Cette intensification s'exerce aux niveaux global, national et territorial, qui interagissent entre eux. Ainsi, la destruction de l'écosystème forestier amazonien du fait de l'exploitation du bois, de l'avancée de l'exploitation agricole et des épisodes de sécheresse et des incendies est une crise tant bioclimatique que géopolitique, du fait des relations agricoles entre le Brésil et la Chine, à des niveaux emboîtés.

Par ailleurs, depuis 2022, les effets de la guerre en Ukraine se combinent à ceux des évènements climatiques extrêmes, par le biais d'une crise agro-alimentaire globale. Les conséquences de la guerre pour l'Ukraine et des sanctions économiques pour la Russie perturbent les exportations de céréales et d'engrais, alors qu'en Asie du sud et du sud-est, en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique, en Amérique latine des vagues de chaleur de grande ampleur affectent les cultures et les rendements agricoles. Cette situation se répète en 2023 et en 2024. Il en découle une aggravation rapide des conditions de vie et des conflits pour l'eau et l'accès à la nourriture dans la région sahélienne, dans un contexte de radicalisation. Au Moyen-Orient et en Afrique, des populations entières sont mises en danger par cette combinaison des guerres et des formes territoriales de la crise bioclimatiques et doivent migrer. En Europe, la

multiplication des phénomènes climatiques extrêmes affecte toujours plus durement des systèmes agricoles qui sont déjà en crise, ainsi que les infrastructures et les bâtiments. L'Europe comme les Etats-Unis doivent faire face à des poussées migratoires qui dont les effets sociaux et politiques s'inscrivent dans la polarisation toujours plus forte des opinions publiques.

## **II. Pistes et solutions**

### **La nécessité d'une prise de conscience**

L'emboîtement des échelles de la crise bioclimatique nécessite non seulement une prise de conscience, mais aussi, et surtout, une compréhension de la dimension systémique de la crise. Ce caractère systémique induit qu'aucune société, aucun groupe humain, ne peut y échapper. Il est donc nécessaire que l'ensemble des acteurs des sociétés s'approprie ces enjeux, tant les États et les gouvernements que les citoyens, les entreprises et les associations.

### **Politiques de prévention**

Des politiques de prévention de la destruction de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique doivent urgemment être lancés. Ainsi, en France, une gigantesque collision est en cours entre l'attractivité exercée par les littoraux sur les populations et les activités économiques et la hausse toujours plus rapide du niveau de l'océan. Afin d'être atténuée, cette collision nécessite d'être évoquée et débattue. Dans la même dynamique, des politiques de prospective et de coopération internationale d'implémentation du développement durable, comme le Plan Bleu, doivent faire l'objet de financement et d'un investissement politique massif. Enfin, la rapide dégradation

des équilibres stratégiques internationaux se combine avec celle de la crise bioclimatique. Aussi, la remilitarisation en cours en Europe doit-elle s'accompagner d'un renforcement des moyens de la sécurité civile et non pas d'arbitrages contradictoires.

### **Des pistes à privilégier**

Il apparaît donc nécessaire d'activer sans plus tarder plusieurs grands chantiers :

- Il faut lancer des travaux de prospective au niveau national et européen sur l'évolution des ressources hydriques, énergétiques, minières et agro-alimentaires, croisées avec les enjeux géopolitiques, sécuritaires et militaires.
- Il est crucial que la recherche fondamentale et la recherche-développement sur les enjeux liés à la crise de la biodiversité travaillent bien plus étroitement, tant dans les thématiques de recherche que dans la coopération scientifique. Il est impératif de travailler plus étroitement entre le nord et le sud de la Méditerranée.

## **Atelier « Défi Géopolitique » : L'Europe dans le monde**

*La réflexion citoyenne sur la place de l'Europe dans le monde est complexe et traverse de nombreuses contradictions. En effet, entre les impératifs de défendre les valeurs démocratiques et de répondre aux intérêts stratégiques et économiques, l'Europe peine à trouver un équilibre. Comment l'Europe peut-elle renforcer son rôle dans un contexte international hostile où la puissance est à nouveau affirmée sans détour ?*

### **I. Constat et enjeux**

#### **La jungle et le jardin**

L'Europe souhaite défendre un modèle de démocratie libérale, mais sans adopter une approche « missionnaire » - qui ne fonctionne plus - ni ignorer la brutalité des rapports de force mondiaux. Il s'agit pour elle de ne pas abandonner son identité de « jardin » tout en reconnaissant les réalités de la « jungle » internationale. Face aux menaces actuelles, notamment incarnées par des régimes autoritaires, le renforcement de la défense européenne à hauteur de 3 % du PIB des États semble nécessaire.

L'Europe se veut un pilier du multilatéralisme comme régulateur des rapports de force et égalisateur des souverainetés. Pourtant, le multilatéralisme onusien, souvent contraint de composer avec des régimes autoritaires, fait débat. L'observation du monde montre que le multilatéralisme onusien ne sera jamais un modèle pur d'organisation de la gouvernance mondiale (comme avaient pu le rêver les Pères fondateurs de l'Europe au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale), mais doit servir à rationaliser

par la contrainte institutionnelle le rapport de force et la guerre

Tandis que certains estiment que ces compromis discréditent les valeurs européennes, d'autres considèrent ce système imparfait comme préférable à un monde gouverné uniquement par la force. Les critiques concernant la légitimité des institutions multilatérales, perçues comme dominées par les puissances occidentales, et la montée d'un révisionnisme mené par des États comme la Chine soulignent l'urgence de réformer ce système. La Chine veut ainsi des règles internationales qui balayent la conditionnalité démocratique et il n'est pas certain du tout qu'elle soit intéressée par la correction institutionnelle des asymétries de puissance.

### **La crise et la normalité**

L'Union européenne montre une réelle capacité à agir en période de crise (par exemple, lors de la crise financière ou face à la COVID-19). Cependant, cette mobilisation exceptionnelle disparaît souvent en temps de « normalité », laissant place à une action fragmentée des institutions. Cette incapacité à maintenir un engagement constant souligne des problèmes structurels de leadership au sein de l'UE.

L'Union européenne a traditionnellement été perçue comme légitime lorsqu'elle parvenait à délivrer des politiques publiques plus efficaces que les initiatives nationales. Mais les récentes crises mondiales montrent que l'UE doit aussi renforcer sa capacité à mener des politiques régaliennes, notamment en matière de défense. La guerre en Ukraine a en particulier révélé la nécessité de renforcer la sécurité transatlantique, tout en posant des questions sur l'avenir des

relations entre l'UE et l'OTAN (notamment en cas d'élection de Donald Trump).

## **II. Pistes et solutions**

### **Réconcilier valeurs et intérêts**

Pour une Europe forte, il est essentiel de maintenir une défense de ses valeurs sans céder aux compromis excessifs. Cela passe par un renforcement militaire substantiel pour éviter une dépendance totale à des alliances comme l'OTAN, tout en affirmant une position cohérente sur la scène internationale.

Pour que l'Europe conserve sa crédibilité, elle doit s'engager dans une réforme profonde des institutions multilatérales mondiales. Cela implique d'intégrer davantage de voix venant des pays du Sud tout en préservant les valeurs démocratiques fondamentales. Ce travail de réforme permettra également de mieux contrer le révisionnisme de puissances autoritaires.

Pour éviter que l'UE ne soit efficace qu'en période de crise, une meilleure cohérence des institutions européennes et un renforcement de leur centralité sont nécessaires. Il pourrait être utile de structurer des mécanismes de coordination qui dépassent la logique de crise et permettent une action stable et continue.

### **L'Europe de la Défense**

L'Europe doit investir dans des politiques de défense collective et des initiatives sécuritaires, tout en continuant à travailler avec l'OTAN. Ces politiques n'ont pas vocation à se substituer à l'OTAN mais doivent permettre une certaine indépendance géopolitique de l'Europe. Cela passe par une

mutualisation des moyens de défense au niveau européen, en préparation à des menaces qui pourraient remettre en cause la stabilité du continent.

Enfin, le processus d'élargissement, bien que discret dans l'opinion publique, doit être poursuivi avec soin. En parallèle, la France et d'autres pays doivent réévaluer leur rôle à l'échelle internationale en misant sur l'Europe comme vecteur de puissance.

Pour s'affirmer comme une puissance influente et souveraine, l'Europe doit réconcilier ses valeurs avec ses intérêts, réformer les institutions multilatérales et structurer ses institutions pour une action continue, y compris en dehors des crises. Ces réformes sont essentielles pour renforcer la capacité de l'Europe à répondre aux enjeux contemporains et pour en faire un acteur de poids dans la gestion des défis mondiaux.

L'Europe doit rester pour la France, malgré toutes ses lourdeurs et ses problèmes de coordination, un instrument rationnel de création et de maximisation de puissance et d'influence.

## **Atelier « Défense » : Le sens de la Défense**

*Face aux déséquilibres mondiaux, à la violence montante et aux défis militaires émergents, comment la France peut-elle mobiliser efficacement sa société pour renforcer sa résilience et sa capacité de défense ?*

### **I. Constat et enjeux**

#### **Quatre menaces**

Quatre menaces, qu'il faudra bien affronter, pèsent sur notre siècle. Celle du retour et de la folie des empires. Celui du choc de l'Islam et de la modernité ensuite, et c'est un double défi idéologique et géostratégique. Mais aussi les conséquences des évolutions économiques et démographiques. D'abord dans son pic à venir, puis avec sa décroissance rapide et ses conséquences lourdes sur la croissance économique de nos sociétés qui en ont besoin pour leur prospérité. Et enfin, la quatrième menace mais probablement la plus importante : les conséquences géopolitiques des bouleversements environnementaux. Un seul exemple : la montée des eaux va chasser de chez eux 1,5 milliard d'êtres humains d'ici 2100.

Conséquence irrémédiable de ces quatre menaces, la probabilité de combats de haute intensité existe à nouveau... Hélas, nos opinions et ceux qui nous gouvernent n'en semblent pas toujours conscients. La prochaine guerre sera surprise, incertitude et destruction, bien loin des projections et des modèles.

Face au retour de la démesure des Etats et à l'agression comme expression de leur folie, le combat ne reposera pas seulement sur la technologie, quel que soit son développement. Plus importants encore que ses outils,

resteront en effet les hommes et les femmes qui constituent nos armées. Les racines de la guerre sont bien évidemment politiques et stratégiques. Sa conduite et sa victoire sont aussi politiques, stratégiques et tactiques. Mais bien plus encore humaines.

## **Une histoire de sens**

Ce sera ainsi une histoire de mobilisation de la nation et d'élan de sa jeunesse. L'essence de cette mobilisation, de la mise en mouvement des énergies réside dans le sens. Sans lui, pas d'engagement, il en est le fondement. Sans son irrigation du parcours des citoyens, pas de mise en mouvement des énergies au profit d'une meilleure résistance nationale. Que faut-il défendre ? Nous devons penser large et regarder ce qui nous est précieux ou vital : l'énergie, l'alimentation, nos valeurs. Réfléchir à la résistance de la nation est en ce sens synonyme de réfléchir à ce qui nous construit en tant que Nation. Cela repose sur nos capacités à mobiliser non seulement les institutions, mais aussi chacun des citoyens. Reste la question centrale : comment ?

## **II. Pistes et solutions**

### **L'Education au cœur**

D'abord par l'Education, fondement du parcours citoyen. Le sens de ce qui est à défendre doit y être construit de manière large et concrète, en incluant la compréhension des enjeux énergétiques et environnementaux, la protection intellectuelle et industrielle, mais aussi la protection de notre esprit critique ou de nos capacités cognitives. C'est à l'école également que le sens de l'engagement doit être stimulé.

## **L'entreprise, vecteur de lien national**

La promotion des entreprises à mission pourrait jouer un rôle. Ces entreprises qui intègrent des objectifs sociaux et environnementaux dans leur modèle économique, peuvent devenir des piliers de la résilience nationale. Il en va de même de celles qui œuvrent au rapatriement des moyens de production sur le territoire. Il n'y aura pas de défense sans capacité de production nationale. Pour conserver un tissu social fort, faisant la part belle aux liens que les individus entretiennent entre eux, il faudra faire en sorte que les entreprises facilitent les engagements de leurs salariés envers la société, que ce soit au travers d'initiatives internes à l'entreprise ou dans le cadre de Réserves.

## **La jeunesse, enjeu de demain**

Notre jeunesse est en quête de sens. Par l'intangibilité du devoir de défense, l'action des armées en est pétrie. Il nous appartient ainsi, civils et militaires, de nous réapproprier un langage commun pour que des modalités nouvelles redonnent à la finalité de notre défense nationale toute son évidence. Quelques propositions peuvent être formulées, des ambitions sans révolution, pour que l'élan de la jeunesse trouve à travers les armées une source d'accomplissement individuel pour la préservation de nos intérêts collectifs.

Repensons, tout d'abord, la première rencontre : l'armée jouit d'un contact unique avec la jeunesse. A travers la journée défense et citoyenneté (JDC), elle est l'autre institution (après l'école) à voir passer les classes d'âge. L'usage qui en est fait paraît pourtant bien décevant.

Reconsidérons aussi les offres d'engagement afin de permettre à chacun de servir de manières plus différenciées

et personnalisées. Un équilibre dans lequel carrière professionnelle et parcours de défense ne seront pas source de renoncements. Diffusons également l'exemplarité : la vocation d'innombrables soldats, marins et aviateurs de tous grades sont de puissants gisements de vertus que notre système scolaire et éducatif peine tant à inculquer. Saisissons cette richesse. Sans héroïsme, faisons de leurs parcours les sources d'un récit. Notre armée a tant à dire !

Enfin, osons des aventures communes pour inspirer les plus talentueux de nos jeunes. Ambition et excellence pourraient unir universitaires, scientifiques, philosophes et militaires autour de grands projets communs. C'est bien dans la recherche du sens, la construction d'un récit et le service d'un engagement de tous que nous susciterons cette mobilisation de la nation. Elle représente un enjeu crucial pour renforcer notre capacité à affronter les défis contemporains. C'est bien dans la recherche du sens, la construction d'un récit et le service d'un engagement de tous que nous susciterons la mobilisation de la nation et sa capacité à se défendre.

## **Atelier « Défi Technologique » : Quel impact du numérique sur les principes de la République ?**

*Alors que l'essor du numérique a marqué les dernières décennies et que les outils comme l'IA générative transforment les modes de vie, des nouvelles inquiétudes surgissent. Le numérique, bien qu'il ouvre des perspectives d'innovation pose aussi des défis majeurs pour la citoyenneté, la souveraineté et la préservation des valeurs républicaines. Parmi ces défis, l'éducation, la protection des libertés individuelles, la sécurité des données et l'homogénéisation des pensées à travers le phénomène de bulles cognitives.*

### **I. Constat et enjeux**

#### **Biais cognitifs et désinformation : une menace pour la République**

L'impact des biais cognitifs dans un monde où l'information est surabondante et où tout le monde peut devenir émetteur de contenu s'est renforcé spectaculairement ces dernières années. Ces biais nous enferment dans des communautés étanches, souvent basées sur des croyances plutôt que sur des savoirs. Conséquence directe de ce phénomène, la société se fragmente en communautés, comme l'illustre le phénomène du *platisme*. Aujourd'hui, ce sont plus de 10% des Français qui croient que la Terre est plate, et leur croyance est constamment renforcée par les réseaux sociaux, au détriment du débat scientifique.

Cette dynamique affaiblit la République, qui repose traditionnellement sur un socle de savoirs partagés et sur la confiance dans les institutions. La remise en question systématique du savoir scientifique mine non seulement la

science elle-même, mais également les fondements de « l'Être ensemble », base républicaine et laïque. En effet, la République nécessite un esprit critique, capable de débattre sur des bases communes, rationnelles et argumentées. Or, l'isolement dans des « bulles » d'information conduit les citoyens à penser à partir de référents fondamentalement différents, ce qui menace la citoyenneté active.

La question de l'intelligence artificielle se décline aussi sous la forme particulière de la délégation cognitive. Qu'arrive-t-il à la République lorsque nous déléguons une partie de notre réflexion à des machines ? Une confusion croissante entre le savoir (ce que l'on sait) et la recherche (ce dont on doute) semble émerger, base de toutes les formes de doutes et terreau fertile de la montée des cercles complotistes. Mais la délégation n'empêche pas - bien au contraire - la supervision qui lui donne tout son sens. Condition *sine qua none* de cette supervision, l'esprit critique doit être replacé au cœur de notre utilisation de l'intelligence artificielle.

### **Souveraineté numérique et enjeux européens**

En Europe, les questions de souveraineté technologique doivent être traitées avec l'importance qu'elles méritent : il est crucial pour l'Europe de prendre des décisions stratégiques afin de rester maître de son destin numérique. Ce constat fait d'ailleurs suite aux réflexions déjà développées dans l'ouvrage du Laboratoire de la République *Europe, maîtriser notre avenir. Les voies du Renouveau* paru en 2023 aux éditions de l'Observatoire.

De fait, la souveraineté numérique européenne n'est pas seulement un enjeu technologique mais aussi un enjeu intellectuel : la compréhension – ou l'incompréhension - des outils que nous utilisons charrie avec elle une manière de

faire société. Cette compréhension doit être intégrée à l'éducation le plus tôt possible, dès l'entrée au collège - un âge où beaucoup de jeunes acquièrent leur premier smartphone -, poursuivie pendant tout le parcours scolaire et bien au-delà : formations en entreprises, dans les institutions, associations...

## II. Pistes et solutions

### **Culture numérique : apprendre à « décoder »**

Il est donc fondamental de développer une *culture numérique* pour le plus grand nombre. La phrase du sociologue Dominique Cardon « Si savoir coder est important, apprendre à décoder est essentiel » doit devenir programmatique : comprendre les algorithmes et leurs biais doit devenir une compétence basique pour les citoyens, au même titre que les acquis fondamentaux. Car contrairement aux idées reçues les jeunes générations, souvent expertes dans l'usage des outils numériques ne maîtrisent absolument pas ce qui se cache derrière ces outils, en particulier les algorithmes ou les mécanismes de l'IA. Cette relégation de la technologie à un usage purement fonctionnel peut et doit nous inquiéter, car il ouvre la porte à un entrisme technologique face auquel nos sociétés européennes sont pour le moment désarmées.

### **Le numérique : poison et remède**

Comme l'écrit le philosophe Bernard Stiegler, le numérique est donc une sorte de *pharmakon* moderne ; il est à la fois une opportunité formidable et un danger latent pour nos démocraties, un remède et un poison. Parmi les risques qu'il charrie, le plus évident est celui de son utilisation pour manipuler l'opinion publique, que ce soit via la désinformation massive, ou l'utilisation de *deepfake*. Ces

pratiques sont déjà utilisées à une large échelle pour déstabiliser des pays à travers la fragilisation de leurs valeurs fondamentales et de leurs institutions. Le cas d'école est celui de la manipulation électorale en Slovaquie en 2023, où un *deepfake* audio a été utilisé pour influencer les électeurs avec un impact considérable sur le processus électoral. Cet exemple doit nous alerter sur l'urgence à créer des mécanismes de défense face à ces nouvelles menaces.

### **Une réponse collective pour préserver la République**

Les technologies numériques en général, et l'intelligence artificielle en particulier, transforment non seulement nos sociétés, mais aussi les fondements mêmes de la citoyenneté et de la démocratie. Pour y répondre, il est essentiel de réaffirmer l'importance du savoir et de l'éducation critique, tout en développant une culture numérique pour tous. Cela nécessite une mobilisation collective impliquant l'Etat, les institutions éducatives, les entreprises et les associations. Seule une approche holistique peut permettre de garantir que le numérique reste un outil au service de la République et non une menace pour ses fondements.

## **Atelier « Économie » : Plus de production et d'emplois pour plus de pouvoir d'achat**

*Bien que première préoccupation des Français, loin devant les autres, le pouvoir d'achat n'est généralement traité dans les médias et dans la sphère politique que de manière court-termiste, voire anecdotique. Des mesures fortes, mesurées à l'aune de leur efficacité économique sont pourtant nécessaires.*

### **I. Constats et enjeux**

#### **Trois horizons temporels**

La hausse du pouvoir d'achat ne se décrète pas en adoptant des mesures simplistes, elle se construit par des politiques publiques et des incitations individuelles. Il faut d'emblée écarter les fausses bonnes solutions comme les hausses fortes de salaires ou l'indexation automatique de tous les salaires qui conduisent rapidement à une inflation hors de contrôle. La même méfiance doit s'appliquer aux mesures qui profitent à tous – y compris aux plus aisés – et qui coûtent chères aux finances publiques comme bloquer le prix des carburants. Le pouvoir d'achat est d'abord lié à l'augmentation de la valeur ajoutée créée en France, il se construit donc sur le temps long.

Pour autant, il est inconcevable de ne pas rester sourd au court terme, notamment à ceux qui ne parviennent pas à boucler les fins de mois. Pour cela, il faut identifier et cycloer les aides, en les distribuant de manière précise et en prêtant une attention particulière aux « effets d'aubaine ».

En somme, il faut comprendre la problématique du pouvoir d'achat dans ses trois horizons temporels pour pouvoir la résoudre. A court terme, il faut soutenir les plus fragiles pour qu'ils puissent boucler les fins de mois sans sombrer dans les

solutions illusoires. A moyen terme, il faut augmenter la quantité et la qualité des emplois. A long terme, il faut réactiver la croissance et repenser la redistribution de la richesse produite.

Un autre aspect du pouvoir d'achat, c'est celui du niveau de vie. En dehors de la simple augmentation des salaires, il faut encourager la concurrence, renseigner le choix du consommateur et sa mobilité. L'exemple de la transparence des prix est frappant : en Israël, l'obligation imposé aux supermarchés d'afficher les prix sur internet pour chacun des produits vendus s'est soldée par une hausse de 4% du pouvoir d'achat !

## **II. Pistes et solutions**

### **Le taux d'emploi, nerf de la guerre**

Deux axes apparaissent particulièrement féconds pour agir sur le pouvoir d'achat des Français. Le premier c'est le taux d'emploi. Pour plus de pouvoir d'achat, il faut pouvoir augmenter le nombre de personnes en capacité de travailler par rapport à la population totale. Ce taux d'emploi est autour de 76% en Allemagne ou aux Pays-Bas, en France il est de 69%, soit 7 points d'écart ou 3,5 millions de personnes. Sur ces 3,5 millions de personnes, 1,4 millions d'entre eux déclarent « vouloir travailler davantage sans le pouvoir ». Cela peut être la femme seule sans garderie qui se retrouve en temps partiel « contraint » par exemple, ou la personne sans solution pour s'occuper de ses parents etc. C'est sur cette population que les efforts doivent se concentrer : il faut identifier les obstacles qui se dressent devant eux, et construire des solutions pour les surmonter. Un investissement ciblé dans des services sociaux mieux définis permettrait paradoxalement d'augmenter

significativement le pouvoir d'achat des Français en agissant sur le taux d'emploi. Agir sur la quantité d'emploi c'est aussi trouver des solutions pour ramener les plus de 800.000 jeunes ni en emploi ni en formation vers le travail : faciliter l'alternance pour les employeurs, aider à la mobilité des jeunes parfois trop éloignés de leurs lieux de formation et/ou de travail.

Enfin agir sur le pouvoir d'achat, c'est aussi agir sur la rémunération. Or, les rémunérations ne sont pas que les salaires. Il faut réactiver le concept de participation : il existe déjà pour 54% des salariés, mais il faut que les 46% restants – en particulier ceux qui travaillent dans les PME – en bénéficient également.

### **Augmenter la valeur ajoutée pour augmenter le pouvoir d'achat.**

Le deuxième grand axe qui doit être au centre des réflexions sur le pouvoir d'achat est celui de la valeur ajoutée produite sur le territoire national. Or, la productivité stagne en France depuis quelques années, avec une cause principale : le déficit de formation et de compétence. Il faut donc mieux former pour augmenter indirectement le pouvoir d'achat.

Produire plus c'est aussi produire mieux. La compétitivité par la qualité doit devenir un combat central. Il doit concerner tous les secteurs, c'est un angle qui a prouvé son efficacité à des nombreuses reprises : tous les soldes positifs de la balance française sont fondés sur la qualité : l'aéronautique, le luxe, le matériel de transport, les cosmétiques et les produits du territoire. Il faut identifier sur le territoire, au niveau le plus local, tous les secteurs d'activité qui pourraient gagner à miser sur la qualité. Il faut faire un diagnostic sur toutes les compétences locales pour monter en puissance et

créer des écosystèmes économiques incluant fournisseurs, sous-traitants, formations adaptées, et commerces performants, à la manière de Toulouse dans l'Aéronautique, Cognac pour les spiritueux ou Grenoble pour les semi-conducteurs.

Pour monter en qualité, il faut aussi accueillir les investisseurs étrangers sous certaines conditions : qui oserait aujourd'hui se plaindre de l'existence de Toyota à Valenciennes ? Le discours protectionniste ne doit pas se substituer à l'accueil des investisseurs étrangers dès lors qu'ils ont un projet cohérent qui soit bénéfique à l'économie française.

Au-delà des mesures d'urgence ciblées sur les plus fragiles, le pouvoir d'achat se résoudra en faisant de la France un pays plus prospère. La hausse du niveau de vie ne se décrète pas, elle n'est que le résultat d'une hausse de la valeur ajoutée et d'une croissance appuyée par des mesures sociales ciblées.

Comment dans ce monde tenté par la fragmentation et le radicalisme garder le cap de l'idée républicaine ? Réunis à Autun en Bourgogne du 29 au 31 août 2024 dans le cadre de la première Université d'été du Laboratoire de la République, quelque 600 participants – élus, hauts fonctionnaires, intellectuels, membres de la société civile, représentants syndicaux, décideurs économiques et simples citoyens - ont planché, autour de Jean-Michel Blanquer, ancien ministre de l'Éducation nationale, sur les défis d'aujourd'hui et de demain auxquels fait face le modèle républicain français.

Placée sous le signe de la jeunesse et de l'égalité des territoires, l'Université a été l'occasion d'aborder au travers de dix ateliers les grands enjeux auquel notre République est confrontée. Depuis la laïcité jusqu'aux défis environnementaux et sociaux, en passant par la construction européenne et le sens de la politique de défense de la France, cet ouvrage rassemble les présentations et analyses des personnalités qui ont conduit les discussions. Adressé aux décideurs comme aux simples citoyens, il vise à nourrir le débat public.

*Jean-Michel Blanquer*  
*Président du Laboratoire*  
*de la République*

